

qu'elle s'appuie sur une réalité. Cette réalité, c'est une foi, une croyance religieuse ou philosophique, comme on voudra. Il faut donc chercher cette foi. Les éléments en sont partout, dans votre cœur, dans le mien. La formule seule manque. *C'est notre œuvre de la trouver. Voilà à quoi doit s'employer notre ardeur....* »

Et maintenant, abjurant ce culte qui ne menait à rien, M. Émile Ollivier désertait franchement la voie républicaine et entrait dans le courant de l'empire, essayant de tromper le public et de se tromper lui-même, peut-être en donnant pour excuse qu'il allait servir la liberté! C'est lui qui, à la veille d'accepter le ministère qu'il implorait, écrivait à M. Clément Duvernois, le négociateur de l'affaire entre le député et l'empereur : « Je considère comme impossible que j'entre dans une voie de répression à l'égard de la presse. Moi libéral, je poursuivrais alors ce que les réactionnaires n'ont pas poursuivi! Cela me coulerait du coup et pour toujours. » Or, M. Ollivier ne devait pas longtemps attendre pour dépasser en rigueurs inutiles et maladroites M. Pinart ou Forcade de la Roquette, ces ministres dont il prétendait faire oublier l'autorité.

Dans la séance du 10 janvier 1870, M. Ollivier exposait devant le Corps législatif les principes ou, pour dire plus vrai, les vagues idées de politique qu'il prétendait mettre en pratique. Les acclamations de la majorité, toujours prête à saluer un pouvoir nouveau, lui répondaient; mais, peu après, dans cette même séance, le ministre allait sentir que l'œuvre bâtarde qu'il venait d'entreprendre était difficile à mener à bonne fin. Dès le premier jour, M. Gambetta lui jetait en réponse à une homélie sur le loyal établissement du règne libéral, cette apostrophe violente : « Non! il n'est pas exact qu'entre nous et le gouvernement il n'y ait qu'une question de mesure, il y a une question de principe. (Très-bien! très-bien! à gauche.) Donc, si pour fonder la liberté vous comptez sur notre concours, il faut vous attendre à ne le rencontrer jamais. (Bruit.) Notre motif, le voici. Vous avez invoqué le suffrage universel, le déclarant la base de l'ordre social et de la liberté; nous l'admettons; mais, à nos yeux, le suffrage universel n'est pas compatible avec la forme de gouvernement que vous préconisez.

« Les révolutions, on s'en plaint, on les redoute! A qui donc la faute? A ceux qui veulent la monarchie avec des institutions qui la corrompent, ou la monarchie avec des institutions qui la faussent. Nous, ce que nous voulons, ce sont des formes en harmonie avec le principe de la souveraineté nationale.

« Je reste, et je resterai constitutionnel en démontrant jour à jour qu'entre la forme aujourd'hui

dominante et le suffrage universel, il y a inconciliable absolue. Cela ne veut pas dire que, ne pouvant avoir satisfaction dans cette enceinte, je chercherai au dehors l'appui de la force.

« Non! je crois que c'est à la lumière de cette tribune que se formera, par le progrès de l'évidence, la majorité qui vous succédera et qui tirera les conclusions indiquées par la logique; pour nous, vous n'êtes qu'un pont, et ce pont, nous le passons. (Très-bien! très-bien! à gauche. — Bruit.) »

Et M. Jules Favre allait bientôt, dans un de ces sarcasmes où il excelle, rappeler d'une façon hautaine « ces questions irritantes que M. Ollivier a tranchées avec une facilité qui contraste avec d'anciens souvenirs. » Mais qu'était-ce que le mouvement provoqué dans l'assemblée par ces paroles, à côté du mouvement de la rue, de l'émotion qui commençait, à cette heure même, à agiter et soulever Paris?

Un événement tragique, soudain, plein d'inattendu et d'épouvante, venait de se produire comme éclaterait un coup de foudre. Un prince de la famille régnante venait d'assassiner un homme. Le nom d'un enfant sympathique et gai, hier inconnu, Victor Noir, courait déjà sur toutes les bouches. On doutait, on niait, on cherchait avidement la vérité. Des groupes se formaient. Une sourde et grondante agitation remuait non-seulement les faubourgs, mais les boulevards de la ville, et l'on se contait fiévreusement la dramatique histoire.

A la suite d'un article publié par le prince Pierre Bonaparte dans un journal, *l'Avenir de la Corse*, article violent, insolent, d'un ton farouche et provoquant où, traitant les républicains corses de mendiants et de traîtres, le prince ne parlait rien moins que de leur mettre les tripes au soleil (les tripes aux champs, *stemma per le porrette*, la phrase est tristement demeurée historique), M. Louis Tommasi, bâtonnier de l'ordre des avocats à Bastia, avait répliqué à Pierre Bonaparte, lui rappelant avec violence ce qu'il avait été jadis et ce qu'il était aujourd'hui. Il ne pouvait mieux faire que de reproduire la profession de foi du prince Pierre aux électeurs de la Corse en mars 1848. La polémique des journaux corses avait été citée et soulignée dans le journal *la Marseillaise*, par un des rédacteurs, M. E. Lavigne, qui avait fait suivre les citations de réflexions toutes personnelles. C'est ce que Pierre Bonaparte allait appeler, le lendemain, être insulté par la plume d'un des manœuvres de M. Rochefort.

Furieux de voir apparaître dans un journal parisien ces articles qui, en Corse, mettaient le feu aux poudres, désireux aussi de se faire bien venir des Tuileries, d'où sa turbulence sauvage l'avait

fait éloigner, en marchant droit à l'adversaire particulier de l'empereur et de l'impératrice, le prince Pierre envoya brutalement à M. Rochefort un cartel d'une forme bizarre, inusitée, et qui ressemblait trop à un piège tendu : « Si, par hasard, vous consentez à tirer les verrous protecteurs qui rendent votre honorable personne deux fois inviolable, vous ne me trouverez ni dans un palais, ni dans un château. J'habite tout bonnement, 59, rue d'Auteuil, et je vous promets que, si vous vous présentez, on ne vous dira pas que je suis sorti. »

Jamais provocation ne fut adressée en de tels termes, et cependant, le prince Pierre Bonaparte devait connaître mieux que personne ce qu'on est convenu d'appeler le code du duel. Il s'était battu plusieurs fois, il avait l'habitude et la pratique des armes. Vrai condottiere du seizième siècle, menant à travers le monde la vie d'aventures, tour à tour carbonaro en Italie, pirate à Corfou, chef de pallicares en Albanie, faisant bon marché de la vie humaine, se débarrassant à coups de stylet d'un sbire romain, à coups de pistolet d'un corsaire grec, pareil à tel de ces hommes du passé qu'on rencontre, inquiétants, dans les vieilles chroniques italiennes, à un Castruccio Castracani attendant son Machiavel, maniant la dague et la guitare, traduisant en vers italiens la *Vie de César*, de son impérial cousin, après avoir affirmé son radicalisme politique à la Constituante, ce trappeur exotique qui avait eu l'honneur de porter l'épaulette de l'officier français, devait savoir mieux que personne comment on provoque un adversaire. A n'en pas douter, il attendait, en son logis d'Auteuil, M. Rochefort, avec la ferme intention de le recevoir l'injure à la bouche et l'arme au poing.

M. Rochefort, après avoir reçu la lettre du prince Pierre, se mit à sa disposition et lui envoya deux témoins, M. Millière, gérant, et M. Arthur Arnould, rédacteur de la *Marseillaise*. C'était le lundi 10 janvier, que les témoins arrivaient devant cette maison d'Auteuil où le philosophe Helvétius avait jadis reçu toute la société élégante, choisie, pensante du dix-huitième siècle et où Pierre Bonaparte vivait maintenant. A peine étaient-ils arrivés devant le logis du prince qu'ils voient sortir de cette demeure d'aspect claustral, solitaire, sinistre, un homme pâle, et qui criait : « N'entrez pas, on assassine ici! » Cet homme était M. Ulric de Fonvielle.

Voici ce qui s'était passé. Un des correspondants du journal *la Revanche*, de Bastia, un jeune homme connu déjà par des travaux de diverse nature, ancien collaborateur scientifique de *l'Époque*, journal dynastique, et du *Rappel*, M. Paschal Grousset, tempérament ardent et avide de succès, décidé à violenter la fortune si la fortune faisait la

cruelle, cherchant avec âpreté l'occasion d'attirer bruyamment l'attention sur son nom, avait saisi rapidement l'occasion que lui offrait le hasard. Était Corse, et voyant devant lui un adversaire Corse, un Bonaparte, M. Grousset avait prié deux de ses amis de se rendre auprès du prince Pierre pour lui demander rétractation de l'article paru dans *l'Avenir* ou réparation par les armes. Ces deux nouveaux témoins, à qui M. Grousset donnait pour mission de devancer chez Pierre Bonaparte les témoins de M. Rochefort, étaient M. Ulric de Fonvielle et Victor Noir.

Ils se présentèrent chez le prince cérémonieusement. Victor Noir, ganté, ciré, était parti joyeux de chez lui le matin, disant en souriant à sa vieille servante : « Brosse-moi bien aujourd'hui, je vais chez un prince! » On les fit entrer dans un grand salon en les priant d'attendre. Victor Noir, toujours gouailleur même en ces circonstances graves, se regardait dans les glaces et essayait de déchiffrer, sur la toile d'un portrait de famille accroché à la muraille, une inscription italienne. Tout à coup le bouton d'une porte qui menait aux appartements particuliers du prince s'agita, et la main qui le poussait extérieurement demeura un moment indécise, comme si la personne qui allait entrer réfléchissait ou hésitait. Enfin la porte s'ouvrit et Pierre Bonaparte parut. Il a écrit que les témoins l'abordèrent *les mains dans les poches*. La vérité est que M. de Fonvielle et Victor Noir tenaient leur chapeau à la main.

— Vous venez de la part de Rochefort! dit brusquement le prince, de cette voix rauque et stridente à la fois que personne n'a oubliée de ceux qui l'ont entendue et qui ressemble à un miaulement.

— Non, nous venons de la part de M. Paschal Grousset.

Pierre Bonaparte parut surpris; on lui tendait une lettre, il la prit, fit vers une fenêtre quelques pas, jeta un coup d'œil sur la lettre de M. Grousset, puis, la froissant et la posant de sa main gauche sur un fauteuil, il revint du côté des témoins, la main droite dans son large pantalon du matin.

— J'ai provoqué M. Rochefort, dit-il alors, parce qu'il est le porte-drapeau de la crapule. Quant à M. Grousset, je n'ai rien à lui répondre. Est-ce que vous êtes solidaires de ces *charognes*?

— Nous sommes, répondit Victor Noir, solidaires de nos amis.

« Aussitôt, raconte M. de Fonvielle, l'unique témoin de cette épouvantable scène, le prince Bonaparte s'avançant subitement d'un pas, et sans provocation de notre part, donna, de la main gauche, un soufflet à Victor Noir, et en même temps il tira un revolver à dix coups qu'il tenait caché et tout armé dans sa poche, et fit feu à bout portant sur Noir.

« Noir bondit sous le coup, appuya ses deux mains sur sa poitrine, et s'enfonça dans la porte par où nous étions entrés.

« Le lâche assassin se précipita alors sur moi et ne tira un coup de feu à bout portant.

« Je saisis alors un pistolet que j'avais dans ma poche, et, pendant que je cherchais à le sortir de son étui, le misérable se rua sur moi; mais, lorsqu'il me vit armé, il recula, se mit devant la porte et me visa.

« Ce fut alors que, comprenant le guet-apens dans lequel nous étions tombés, et me rendant compte que, si je tirais un coup de feu, on ne manquerait pas de dire que nous avions été les agresseurs, j'ouvris une porte qui se trouvait derrière moi, et je me précipitai en criant à l'assassin.

« Au moment où je sortais, un second coup de feu partit et traversa de nouveau mon paletot.

« Dans la rue, je trouvai Noir qui avait eu la force de descendre l'escalier, — et qui expirait...

« Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, et j'attends de ce crime une justice prompte et exemplaire. »

Lorsque Paris apprit la nouvelle de cette mort inique, on sentit passer sur lui la chaude effluve, le vent farouche des jours d'orage révolutionnaire. L'empereur descendait d'un train venant de Saint-Cloud lorsqu'on lui apprit la nouvelle. Une livide pâleur se répandit sur son visage. Il recula comme devant un fantôme. Le soir, des réunions publiques, qui étaient annoncées, étaient dissoutes sur un cri de vengeance. M. Ulric de Fonvielle était appelé, dès minuit, chez le juge d'instruction. Des gens du peuple, irrités, voulaient aller chercher à Neuilly le cadavre de Victor Noir, l'apporter au cœur de Paris et appeler la population aux armes en promenant la victime à la lueur des torches. Beaucoup voulaient le porter aux bureaux de la *Marseillaise*, d'autres à son ancien domicile, rue Geoffroy-Marie. On parlait de le mettre dans un fiacre, tout vêtu et un cigare aux lèvres pour tromper la surveillance

des agents. Ce cadavre devenait un outil de révolte. Nul doute que le spectacle de ce pauvre mort ensanglanté n'eût éveillé la pitié et le courroux de tous. Mais le corps était déjà transporté à son domicile, passage Masséna, rue Perronnet, à Neuilly, et gardé par la police.

Le soir même, les journaux qui devaient paraître le lendemain recevaient la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Je vous prie de vouloir bien insérer, dans votre numéro de demain matin, la note suivante : « Aussitôt que le garde des sceaux a appris le fait qui s'est passé à Auteuil, il a ordonné l'arrestation immédiate de M. Pierre Bonaparte. L'empereur a approuvé cette décision. L'instruction est déjà commencée. »

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

Le chef du cabinet : ADELON.

M. Émile Ollivier avait bien compris le danger. Il semblait y avoir dans ce meurtre quelque chose de fatidique et, pour se servir du mot du dernier historien de César, quelque chose de *providentiel*. À l'heure où le gouvernement faisait des avances à la nation qu'il avait conquise par droit de coup d'État, au moment où, reniant son origine autoritaire et sanglante, il essayait d'une impossible union avec la liberté, le destin semblait, au nom d'une justice surnaturelle lui répondre par un *nec possimus*. Un cadavre nouveau se dressait devant toute réforme. L'empire, qui voulait se laver du Deux Décembre retrouvait, dans cette jeune figure pâlie et morte de Victor Noir, un nouveau spectre de Baudin.

Ainsi l'histoire a des coups de théâtre grandioses dans leur horreur et qu'eût enviés le terrible génie d'Euripide.



VICTOR NOIR.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE II

N° 1.

Lettre de M. Pietri à M. Duvernois (1)

Compiègne, 30 octobre 1869.

Mon cher monsieur Duvernois,

L'empereur a reçu votre lettre. Sa Majesté me charge de vous dire qu'elle verrait avec plaisir M. Émile Ollivier; mais, pour éviter les indiscretions des journaux et de tous les petits journalistes qui encombrent Compiègne, il faudrait prendre certaines précautions pour leur échapper. Voici, par conséquent, ce qu'il faudrait faire. M. Émile Ollivier partirait demain soir, lundi, par le train de huit heures. Il arriverait à dix heures une mi-

nute à Compiègne. Je l'attendrai à la gare. Il pourrait repartir à deux heures trente minutes du matin, pour arriver à Paris à quatre heures quarante-cinq minutes du matin.

Si M. Émile Ollivier a soin, en arrivant à la gare de Paris, de s'entourer la tête d'un cache-nez, il pourra passer inaperçu. Prévenez-moi, afin que je puisse aller le recevoir à la gare.

Tout à vous, F. PIETRI.

A M. Pietri, secrétaire particulier de l'empereur, au château de Compiègne.

(L'adresse porte *personnelle et urgente*.)

Mon cher monsieur Pietri,

Ollivier partira ce soir à huit heures. Il aura 12

(1) *Papiers des Tuileries*. — Neuvième livraison.

tête enveloppée d'un cache-nez et ne mettra point ses lunettes, ce qui le rend méconnaissable.

Tout à vous,

Clément DUVERNOIS.

N° 2.

Corps législatif

Séance du 10 janvier

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT.

S. Exc. M. Émile Ollivier, ministre de la justice et des cultes. — Messieurs, le nouveau cabinet qui s'est formé pendant votre absence croit que son premier devoir est de se mettre en communication directe et immédiate avec vous. (Très-bien.)

Un long discours ne me sera pas nécessaire pour que ce but soit atteint. En effet, qui, parmi vous, ignore quels sont les doctrines, les principes, les opinions, les aspirations, les volontés de ceux qui ont l'honneur de se présenter devant vous? Au fur et à mesure que le mouvement des affaires l'exigera, que nous serons sollicités par les interpellations de l'Assemblée, ou par la nécessité de défendre nos projets, nous débattrons loyalement avec vous chacune des questions qui doivent être soulevées et qui s'impose à l'attention commune.

Aujourd'hui, nous croyons qu'il nous suffit de déclarer que nous restons au pouvoir et que nous étions avant d'y arriver (Très-bien! très-bien!); que nous n'appliquerons pas des principes et des pratiques différentes de celles que nous avons conseillées aux autres. Nous ne supprimerons dans notre œuvre ni la part du temps, ni celle de l'expérience, mais nous travaillerons avec persévérance et résolution jusqu'à ce que nous ayons réalisé dans sa totalité le programme commun qui nous a réunis et qui est notre raison légitime d'être. (Nombreuses marques d'adhésion.)

Pour cette œuvre, messieurs, il est nécessaire d'abord que nous jouissions de la confiance du souverain; il nous l'a accordée avec une magnanimité d'âme qui le placera haut dans la mémoire des hommes. (Très-bien! très-bien!)

Il est nécessaire, en outre, messieurs, que votre confiance vienne également s'ajouter à celle du souverain; nous vous la demandons. (Assentiment.) Nous vous la demandons à tous, et, dans notre pratique journalière, nous aurons des égards non-seulement pour la majorité qui nous honorera de son appui, mais même pour l'opposition qui nous honorera de ses critiques. Nous serons reconnaissants, envers la majorité qui nous suivra, de son appui, sans lequel nous ne pouvons rien; nous serons reconnaissants envers l'opposition de ses critiques qui nous redresseront et nous contiendront, et nous obligeront à redoubler d'efforts. (Marques générales d'approbation.)

Et le jour où un groupe quelconque de cette Assemblée aura obtenu la majorité dans le pays, nous serons empressés de déposer entre ses mains, sur

quelques bancs qu'il se trouve, la responsabilité de diriger les affaires du pays. (Très-bien!)

Nous faisons donc appel à la bonne volonté de tous; nous poursuivons la conciliation, l'apaisement; nous nous efforcerons par nos actes, par notre conduite, à tous les moments de notre existence ministérielle, d'établir un courant commun de liberté, de bonne foi, de loyauté qui emporte les récriminations, les souvenirs amers, les haines, les passions mauvaises. Nous pourrions ainsi rétablir tous ensemble la plus belle œuvre qui puisse être accomplie par des hommes politiques, nous pourrions réaliser le rêve déçu de tous les grands esprits: l'établissement durable d'un gouvernement national s'adaptant avec fermeté et aussi avec souplesse aux nécessités changeantes des choses, aux transformations incessantes des idées; qui, favorisant l'ascension des générations nouvelles, et accueillant leurs espérances, leurs desirs, leurs lumières, assurera les destinées de notre grande démocratie française et fera triompher le progrès sans la violence et la liberté sans la révolution. (Nombreuses marques d'approbation. — Applaudissements.)

N° 3.

Profession de foi du prince Pierre Bonaparte aux électeurs de la Corse, en 1848.

Citoyens,

Mon père était républicain; je le suis donc par conviction, par instinct, par tradition.

La République telle qu'il la comprenait, telle que la comprennent les grands citoyens qui viennent de l'inaugurer si noblement en abolissant la peine de mort en matière politique, la République est la plus belle réalisation des théories qui peuvent inspirer l'amour du prochain, de la gloire et de la patrie. La sagesse des vues, la pureté des intentions, la modération des mesures, voilà la trinité sainte qui résume la doctrine d'un vrai Républicain. Le renouvellement des sanglantes saturnales, des odieux excès que provoqua jadis l'excès du mal, est, désormais, heureusement impossible. Aux hypocrites alarmistes, aux ennemis patents ou cachés de la République, le peuple héroïque de Paris, ce peuple invincible dans le combat, si généreux dans le triomphe, ce peuple qui avait tant souffert, a fait la meilleure réponse, par son attitude calme, confiante et résolue. Le choix des hommes qu'il a mis à sa tête est une garantie que le drapeau de la République ne sera plus profané ni par de coupables fureurs, ni par de honteuses faiblesses. Tel est le radieux avenir qui se prépare pour la France, tel est l'ordre social que je suis prêt à servir jusqu'à la dernière goutte de mon sang!

VIVE LA FRANCE! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

VIVE LA CORSE!

Pierre-Napoléon BONAPARTE.

Paris, 12 mars 1871.

Le prince Pierre Bonaparte avait publié et signé le 30 décembre, dans le journal *l'Avenir de la Corse*, les lignes suivantes :

« Je pourrais multiplier des faits propres à faire battre le cœur de tous les enfants de la vieille Corse, ce *nido d'allori*, nid de lauriers, comme on l'a dit justement; mais, pour quelques malheureux *furdam* de Bastia, à qui les nolini du marché devraient se charger d'appliquer une leçon touchante; pour quelques Judas lâches, traîtres à leur pays, et que leurs propres parents eussent autrefois jetés à la mer dans un sac; pour deux ou trois nullités, irritées d'avoir inutilement sollicité des places, que de vaillants soldats, d'adroits chasseurs, de hardis marins, de laborieux agriculteurs la Corse ne compte-t-elle pas, qui abominent les sacrilèges et qui les eussent déjà mis *stemma per le porrette* (les tripes aux champs) si on ne les avait retenus ?

« Laissons ces *vittoli* à l'opprobre de leur trahison, et qu'il me soit permis de rappeler un mot d'un diplomate américain qui, à propos des ordures que certains journaux et pamphlets ont jetées à la colonne, disait que la France est plus connue dans l'univers par Napoléon que Napoléon par la France.

« Napoléon n'a fait que son devoir, quand il a mis son génie et toutes ses facultés au service de la France qui l'en a largement récompensé par le culte voué à sa mémoire, culte dont le vote du 10 décembre a été la sublime manifestation : mais, je le dis, pour répondre aux ignorants et aux libellistes de mauvaise foi; il n'est pas moins vrai que tous les écrivains militaires, français et étrangers, faisant autorité, conviennent qu'en 1796, la France était définitivement vaincue sans Bonaparte.

« Malgré les escargots rampant sur le bronze pour le rayer de leur bave, l'auréole du grand homme ne sera point ternie; et, s'il était possible de supposer un instant qu'elle le fût, ses détracteurs, mauvais patriotes, ne seraient parvenus qu'à amoindrir la France de sa plus glorieuse illustration.

« Que les Corses ne se préoccupent donc pas du disparate que d'infimes folliculaires de Bastia tentent vainement d'établir dans des sentiments unanimes qui ont atteint le niveau d'une religion nationale.

« Que le pouvoir n'amène pas son pavillon, en consentant à des combinaisons qui confieraient les affaires du pays à ceux qui ne professent pas sincèrement cette religion.

« Que Dieu inspire ceux qui, d'une main ferme, élèveront nos aigles au-dessus des empiétements étrangers et des discordes intestines, — et que notre chère Corse soit toujours fière de sa so-

lidarité avec la France et avec son élu. — *Evviva li nostri!*

« P. N. BONAPARTE. »

M. Louis Tommasi ne tarda pas à y répondre par l'article suivant, publié dans la *Revanche* de Bastia :

« La renommée aux mille voix nous avait appris déjà les brillants faits et gestes de M. Pierre-Napoléon Bonaparte; mais nous n'avons jamais pu apprécier comme aujourd'hui les fleurs de sa rhétorique, l'aménité de son style, la noblesse de ses pensées, la générosité de ses sentiments.

« Non, cet aigle n'est pas né, il n'a pas grandi dans un nid de lauriers!

« Non, ce prince n'est pas Corse!

« Il traite de mendiants (*furdam*) des hommes qui n'ont jamais frappé ni à sa porte, ni à celle d'aucun Bonaparte; il qualifie de traîtres (*vittoli*) des citoyens indépendants qui n'ont aucun compte à lui rendre et ne lui reconnaissent aucune supériorité.

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, avez-vous oublié ce que vous écriviez aux citoyens de la Corse le 12 mars 1848? — Alors vous étiez aussi pauvre que nous, et vous veniez mendier nos suffrages; alors vous étiez plus républicain que nous, car vous voyiez dans le gouvernement de la République le moyen de faire fortune.

« Nous sommes des Judas, nous qui restons fidèles à notre passé, à notre drapeau, à nos serments, à notre religion politique!

« Nous sommes des traîtres à notre pays, nous qui, en 1848, avons eu la naïveté de croire à la sincérité des professions de foi des Bonaparte!

« Nous sommes des nullités irritées d'avoir inutilement sollicité des places!...

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, si cela est vrai, vous devez en produire la preuve; sinon, savez-vous comment s'appellent ceux qui disent le contraire de la vérité?

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, nous sommes des ignorants; mais quand vous voudrez recevoir une leçon d'histoire et de droit, nous vous prouverons, le *Bulletin des Lois* à la main, que Napoléon Bonaparte, premier consul, que Napoléon I^{er}, empereur, a commis des actes de tyrannie atroce...

« Au surplus, nous prenons acte des extravagantes menaces que nous adresse M. Pierre-Napoléon Bonaparte. — Nous prenons la France à témoin de cette provocation insolente, et nous en laissons à notre adversaire toute la responsabilité.

« Louis TOMMASI,

« Bâtonnier de l'ordre des avocats, à Bastia. »